



La concordance négative revisitée

Claude Muller

► To cite this version:

Claude Muller. La concordance négative revisitée. P. Blumenthal & S. Mejri. Les configurations du sens, Franz Steiner Verlag (Stuttgart), pp.73-88, 2010, Beiheft 37 de: Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. halshs-00989438

HAL Id: halshs-00989438

<https://shs.hal.science/halshs-00989438>

Submitted on 11 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA "CONCORDANCE NEGATIVE" REVISITEE.

Par Claude MULLER (Bordeaux)

dans : P. Blumenthal, S. Mejri (éds) : *les configurations du sens*, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, Beiheft 37, Franz Steiner V., Stuttgart, 2010, 73-88.

résumé

On examinera d'abord l'évolution du traitement des faits de cumul de plusieurs mots négatifs (Negative Concord ou concordance négative). La plupart des analyses récentes partent maintenant de l'hypothèse lexicaliste de quantificateurs négatifs, et le cadre le plus souvent utilisé inscrit ces phénomènes dans le cadre de la théorie des quantificateurs généralisés. L'approche dite "polyadique" utilise un objet complexe, le "quantificateur polyadique" pour décrire l'occurrence de plusieurs négatifs sans interprétation de double négation dans la même proposition.. On montrera que cette approche n'est pas satisfaisante. La dernière partie de l'exposé (avec des exemples sur le français) propose une alternative à cette analyse.

1. *La concordance négative (Negative Concord) et la négation double (Double Negation).*

L'expression Negative Concord, désormais NC, en français: la concordance négative, nomme une propriété particulière des mots négatifs¹ présente dans de nombreuses langues. Ces mots négatifs peuvent être cumulés dans une seule proposition avec l'interprétation d'une seule négation sémantique:

- (1) personne n'a rien dit à personne
 =il n'est pas vrai que quelqu'un ait dit quelque chose à quelqu'un

En (1), dans son interprétation la plus courante, les mots négatifs *personne* et *rien* ne sont pas porteurs chacun d'un sens négatif plein, puisque la phrase ne contient qu'une négation sémantique. En français, (1) peut aussi, si le contexte s'y prête et avec l'intonation requise (cf. ci-dessus), s'interpréter comme une "négation double" ou "double négation" (désormais DN) avec le sens:

- (1') il n'y a personne qui n'a rien dit à personne (tout le monde a dit quelque chose à quelqu'un)

Il semble que le phénomène ait d'abord été décrit sous le terme de "négation cumulative" (Jespersen 1924, 1971: 474-479). C'est le linguiste tchèque Vilém Mathesius qui propose le nom de "Negation Concord" (1937: 81), expression devenue plus récemment Negative Concord. Le terme grammatical correspondant en français est "concordance" plutôt que "accord". En effet, Mathesius a rapproché cette propriété de phénomènes d'accord au-delà des règles courantes, comme l'indique un de ses exemples pour illustrer ce phénomène: la construction au pluriel d'un objet lié à un sujet pour un verbe non attributif: *three persons lost their lives there*.

Le phénomène se heurte à une conception logiciste de la négation, qui devrait imposer que les énoncés comportant plus d'un négatif voient leurs négations s'annuler. De fait, la concordance négative se heurte directement dans beaucoup de langues qui la connaissent à la double négation (exemple (1) ci-dessus).

Il n'y a pas coïncidence des deux propriétés, en français comme dans d'autres langues. Ainsi en français la double négation se marque éventuellement par *pas* postverbal, qui interdit le cumul dans la plupart des contextes:

- (2) Ils n'ont rien fait = une négation
 Ils n'ont pas rien fait = deux négations sémantiques (DN)

Dans les contextes ayant les deux interprétations, la négation verbale est limitée au *ne*:

¹ Ce sont les semi-négations de Muller 1991 : les termes susceptibles en français de permettre l'occurrence de *ne* avec un verbe, et qui sont négatifs en emploi isolé.

(3) Personne n'a rien dit = DN ou NC

Cependant le *pas* préverbal est compatible avec NC:

(4) Pas un seul n'a rien dit (DN ou NC)

Pas même Luc n'a jamais réussi à le tromper (idem)

Il n'y a pas de limite au nombre de négatifs en concordance:

(5) Personne n'a plus jamais rien dit à personne

Par contre, les interprétations avec plusieurs négations sont difficilement interprétables au-delà de deux (d'où le terme de double négation plutôt que de multiples négations).

Le domaine syntaxique d'application est essentiellement la proposition verbale, mais on doit supposer des cas plus complexes où le mot négatif est lié à une négation sémantique dans une proposition superordonnée. En effet, la construction de négatifs liés à une négation superordonnée est possible dans certains cas, notamment les infinitives:

(6) Nous n'avons à recevoir de leçons de personne (Muller 1991, 330)

parfois dans les complétives:

(7) Je n'ai exigé qu'on punisse personne!

La condition sémantique est dans ce cas que le négatif soit interprétable avec une portée haute, au-dessus de celle du verbe principal:

(7') = Il n'y a personne que j'aie exigé de punir

On peut donc généraliser les cas de NC à ces constructions avec la même contrainte sémantique sur les négatifs enchaînés: ils ont une portée dominante:

(8) Personne n'a de leçon à recevoir de personne (NC possible)

Personne n'a exigé qu'on punisse personne! (idem)

Cela suppose donc la possibilité de réaliser NC entre un négatif en principale et un autre en subordonnée.

D'autres particularités sont à signaler: d'abord, NC n'est pas également valable pour tous les négatifs. On trouve un tableau des possibilités de NC en français pour les négatifs pris deux à deux. Ainsi, les adverbes *nullement*, *aucunement*, donnent en général une interprétation de type DN avec un autre négatif. La forme de conjonction *que* (qui est en français un mot négatif) est exclue en NC si elle précède un autre négatif, mais est utilisable avec ce sens si elle suit. Autre item à emplois restreints: *guère*, possible pourtant en second terme avec NC.

Quelques exemples:

(9) Personne n'y a vu que du feu (NC possible = tout le monde n'y a vu que du feu)

Je ne recevrai personne qu'à huit... (Laclos; dans Muller 1991, 272-273; NC)

(10) Personne n'y pense guère (NC : Personne n'y pense beaucoup).

Les langues à NC se répartissent en deux catégories: soit NC y est marginale, exceptionnelle, déviante: c'est le cas de l'anglais ou de l'allemand. Soit il s'agit d'une construction normale (langues romanes, grec, tchèque...).

2. Les analyses de NC.

On trouvera un exposé général dans Corblin et alii 2004. Essentiellement, on trouve trois familles d'explications dans les théories linguistiques contemporaines:

1) La plus ancienne: les négatifs sont des indéfinis plus ou moins associables à la négation, ce qui permet le cumul de plusieurs négatifs pour une négation sémantique unique. Dans cette optique, les négatifs sont basiquement des items non négatifs mais à "polarité négative"² - dans une autre terminologie, par exemple dans R. Martin 1966: ayant une occurrence "en

² La polarité négative est un domaine d'occurrence sans lequel un TPN ne peut être acceptable. Pour cette notion, voir Muller 2006.

atmosphère forclusives". Les négatifs sont donc des indéfinis associés à une négation verbale par une corrélation syntaxique (l'"association négative", cf. Muller 1991). C'est l'analyse de tous les travaux sur la question jusqu'aux années 1990 environ, depuis les travaux de type structuraliste jusqu'aux analyses génératives (entre autres pour le français: Martin 1966, Gaatone 1971, Muller 1991).

2) Les négatifs sont intrinsèquement négatifs. Dans ce cas, NC conduit à neutraliser les traits négatifs superfétatoires. Les analyses conduisent le plus souvent à poser une interprétation de quantificateur universel pour le contenu des négatifs, avec un trait de négation associé au verbe (Zanuttini, Giannakidou).

3) Les négatifs sont de quantificateurs "polyadiques", c'est la théorie la plus fréquente actuellement (de Swart et Sag, Falaus).

Chacune de ces explications va être examinée plus en détail ci-dessous.

3. Examen des trois familles d'explications.

3.1. Les négatifs sont des indéfinis à polarité négative.

Dans cette analyse, on considère que les négatifs sont des indéfinis qui demandent pour leur occurrence en phrase verbale un contexte particulier, contexte dont la négation est l'élément le plus caractéristique : la polarité négative. Il est cependant impossible d'assimiler les négatifs à des termes à polarité négative (TPN) : ils peuvent figurer seuls dans les contextes à ellipse, ce qui ne font pas les TPN :

(11) Qui est venu ? - Personne. / *Qui que ce soit.

Il faut donc leur associer une propriété particulière : celle qui les lie à une interprétation négative de leur proposition, ou du moins du verbe dont ils sont arguments. La même propriété expliquera les modifications de la négation verbale simple dans leur environnement : en français, l'absence du marqueur *pas* postverbal. De ce point de vue, il y a cependant des différences notables selon les langues ; en roumain par exemple, la négation verbale reste obligatoire dans les emplois des négatifs construits en relation avec un verbe.

On considère alors que les négatifs sont des TPN particuliers, qui peuvent être corrélés syntaxiquement à une négation verbale qui est alors effacée, soit selon la position de négatif (espagnol, italien), soit partiellement (français), soit facultativement (catalan, occitan).

On explique aisément l'existence de NC existe dans cette perspective : la négation, d'origine verbale, n'est pas localisée de façon stricte dans l'indéfini et peut être partagée entre plusieurs mots négatifs. Inversement, les interprétations DN seront liées à l'existence de deux négations verbales hiérarchisées.

(12) Personne n'a rien fait

NC = Ce n'est pas le cas que quelqu'un a fait quelque chose / il n'y a personne qui a fait quelque chose

DN = Il n'y a personne qui n'a rien fait

Cette analyse est la plus fréquemment avancée dans la postérité des analyses génératives de Klima et de ses successeurs, parfois combinée à une analyse transformationnelle qui fait passer des « indéterminés » aux « indéfinis » (passage transformationnel de *some* à *any* dans Klima 1964), puis des indéfinis aux négatifs (*any/no*). Inutile de préciser que ces liens transformationnels ne sont nullement nécessaires, et qu'en français ils n'auraient aucune justification morphologique. L'inconvénient majeur de cette approche est l'assimilation des mots négatifs aux TPN. En français, *personne*, *rien*, *jamais*, ...ont encore des emplois à

polarité, distincts des emplois négatifs, mais ces emplois sont en raréfaction. Dans d'autres langues, comme le roumain, le fossé semble plus grand entre les emplois « positifs » à polarité et les emplois comme négatifs, qui se sont vraiment grammaticalisés.

2. L'analyse des négatifs comme des mots intrinsèquement négatifs a également été proposée (Zanuttini 1991). On doit alors expliquer l'éventuelle présence d'une négation verbale, totale ou partielle. Il faut aussi neutraliser les traits négatifs superfétatoires pour décrire NC. Cette solution offre alors un désavantage : comment expliquer que dans les cas NC, on garde une seule négation, et que dans DN, on en garde deux ? Logiquement, on devrait trouver autant de négations sémantiques qu'il y a de mots négatifs :

(13) Personne ne m'a plus jamais rien dit

On a constaté qu'on ne dépasse jamais deux négations sémantiques (Corblin & Tovena 2001). Cela s'explique si on suppose, d'une part que la négation n'est pas strictement localisée dans le lexique de la phrase, d'autre part que la négation, marqueur à fonction énonciative, instaure une polyphonie déjà repérable dans les constructions à une seule négation (l'opposition entre le contenu positif sous-jacent et la marque de rejet), polyphonie qui devient complexe lorsqu'on applique une nouvelle négation à un énoncé déjà négatif puisque le résultat est à trois niveaux. Cette complexité explique pourquoi la DN n'est guère usuelle, et apparaît surtout dans des contextes de dénégation. Elle limite de fait l'application récursive de la négation.

Cette approche a été associée chez Zanuttini, puis chez Giannakidou, à une analyse des indéfinis en termes de quantificateurs universels avec une opération de factorisation qui réinterprète une séquence $\forall x, \neg P, \forall y, \neg P, \forall z, \neg P$ comme une nouvelle séquence $\forall x, y, z, \neg P$, avec une négation verbale unique sur le contenu propositionnel. Cela suppose qu'une lecture de type « universel » est appropriée pour les négatifs, ce qui ne va pas de soi.

3. L'analyse polyadique. Cette analyse est présentée comme l'aboutissement le plus achevé de la réflexion sur les phénomènes de NC par de Swart & Sag 2002, comme par Corblin et alii 2004. Falaut 2007 l'applique au roumain. Elle est issue du concept de quantificateur polyadique posé entre autres par van Benthem 1989, concept basé sur la notion de quantificateur résomptif. Cette notion est appliquée aux cas classiques des multiples occurrences de formes *qui* : *qui a fait quoi* ?, supposant des appariements par paires des variables. Dans son étude, van Benthem applique aussi ce concept à une construction de type NC en anglais :

(14) No one liked no one

Avec une lecture par paire de variables et un seul quantificateur:

No $xy . \phi(x,y)$

L'intuition initiale est celle d'un quantificateur unique ayant plusieurs points d'incidence mais van Benthem suggère qu'on pourrait peut-être l'utiliser aussi pour les quantifications qui sont la somme de plusieurs événements comme par exemple :

(15) Cinq personnes ont acheté douze journaux

(Avec des appariements qui restent non détaillés entre les quantificateurs). Un point reste crucial cependant: les éléments d'un quantificateur polyadique doivent avoir une parenté entre eux (il s'agit d'une séquence des « mêmes » quantificateurs selon de Swart & Sag : 2002, 384). Cette identité est réduite pour ces auteurs à une séquence de quantificateurs de type « anti-additifs »³. C'est sur cette base qu'ils mettent en commun un quantificateur négatif isolé de ses expressions argumentales dans :

(16) Personne ne dit rien à personne (op.cit., 386)

avec la lecture :

³ C'est-à-dire de formes qui satisfont à la relation suivante : $f(X \cup Y) \Leftrightarrow f(X) \cap f(Y)$
Par exemple *personne n'a parlé ou n'a ri = personne n'a parlé et personne n'a ri*

[NO^{HUMAN}, THING, HUMAN] (SAY)

Cette lecture équivaut d'ailleurs à l'itération de quantificateurs monadiques dont le premier serait seul négatif :

(16') [NO^{HUMAN}, SOME^{THING}, SOME^{HUMAN}] (SAY) (op.cit., 387)

C'est conforme à l'intuition qui donne le même sens qu'en (16) à (17):

(17) Personne ne dit quoi que ce soit à qui que ce soit

L'avantage de cette proposition est qu'elle permet de décrire l'absence d'interaction d'un négatif sur un autre négatif, dans l'hypothèse retenue ici que les mots négatifs sont porteurs d'un sème de négation inhérent.

4. Critique de l'analyse polyadique.

4.1. Première objection: l'hypothèse d'un quantificateur négatif commun.

Pour qu'il y ait quantification "polyadique", il faut supposer qu'il existe un quantificateur négatif unique mis en facteurs communs dans les contextes à concordance négative. Cela semble relativement plausible lorsqu'il s'agit du même item lexical comme dans l'exemple (16) ci-dessus avec *No* utilisé simultanément dans deux positions argumentales, mais beaucoup moins justifié lorsque les négatifs ont des contenus lexicaux distincts. On doit alors opérer une analyse par décomposition lexicale qui ressemble aux analyses transformationnelles de Klima des débuts de la grammaire générative. Par exemple, si on a en français NC avec *jamais*, *rien*, *personne*, l'analyse classique (solutions de type 1 ou 2) se contente de dire que ce qu'ils ont en commun est un trait de négation à portée sur le verbe. Dans l'analyse polyadique, il faut mettre en commun un élément de quantification commun au-delà de la négation, quelque chose comme *aucun*, pour former un quantificateur polyadique. De ce fait, le résidu oblige à la décomposition lexicale: *personne* = *aucune personne*, mais: *rien* = **aucun rien?* et que faire avec *jamais*, *plus*, *etc...*

En effet, on peut se demander quel est le noyau sémantique de la quantification commune. Pour le trouver, V. Desprez a présenté des analyses (Desprez 1997, analyse reprise dans Corblin et alii 2004) basées sur l'hypothèse que la quantification des négatifs était assimilable à un numéral abstrait de la valeur de zéro. Cette analyse est intenable au moins pour deux raisons: d'abord, les énoncé à zéro ne sont pas syntaxiquement négatifs:

(18) L'enfant a fait zéro faute dans sa dictée / *...n'a fait

Ensuite, il existe des négatifs non assimilables à zéro, comme *guère* en français, dont le sens (*pas beaucoup*) est celui d'une quantité non nulle. Ce négatif est compatible avec NC:

(19) Personne n'a guère réagi

NC: il n'est pas vrai que qui que ce soit ait beaucoup réagi

Ce type d'énoncé exclut l'analyse par un numéral zéro dans les négatifs, et il s'oppose aussi à la condition posée par van Benthem de similitude dans la quantification. On notera en effet que *personne* renvoie à un *aucun* indéfini nombrable, alors que *guère* non seulement signifie une quantité non nulle, mais aussi une quantité "massive" et non pas nombrable. Dans ces conditions, Negative Concord devrait être impossible. Pourtant elle est bien réelle, et dans ce cas, le seul élément commun aux deux négatifs en concordance est la négation, alors que la quantification est d'une part une disjonction non spécifiée sur le domaine des humains, et dans l'autre un adverbe de sens « beaucoup » avec une quantité non nulle. Ce n'est pas un cas isolé: on peut dire aussi, me semble-t-il, avec NC:

(20) Pas plus de dix personnes n'y sont jamais parvenues.

NC: Il n'est pas vrai que plus de dix personnes y soient parvenues à quelque moment que ce soit.

Il n'y a évidemment pas de quantification zéro avec *pas plus de*.

4.2. Seconde objection : l'analyse par paire.

L'analyse en termes de « paire », ou de n-tuples, découlant logiquement de la présentation polyadique, n'est pas justifiée. Par exemple dans Falaus...

(21) Aucun étudiant n'a lu aucun livre

Aucun x,y (Etudiant x , Livre y , Lire)
 $\neg \exists x \exists y \text{ Lire}(x,y)$

Ce n'est pas le cas qu'il existe une paire x : étudiant, y : livre, tels que x a lu y .

(exemple 43, p. 92)

Quel serait l'avantage de cette analyse par paire? Selon de Swart & Sag, seule cette analyse permettrait de décrire correctement les énoncés à exception comme :

(22) Personne n'a parlé à personne, sauf Marie à son frère (p. 388)

Énoncé qui serait seulement du type NC. Cette caractérisation est évidemment fausse : cette phrase permet tout à fait la signification suivante, à négation double :

(23) Il n'y a personne qui n'a parlé à personne, sauf Marie à son frère (sauf Marie qui n'a pas parlé à son frère).

La difficulté de cette interprétation vient simplement de la difficulté générale à interpréter les énoncés DN hors contexte.

D'autre part, selon ces auteurs, cette phrase avec le sens NC ne serait pas analysable dans le cadre classique des indéfinis à polarité. C'est encore inexact, comme l'atteste la paraphrase suivante avec des TPN :

(23') Ce n'est pas vrai que qui que ce soit ait parlé à qui que ce soit, sauf Marie à son frère. L'autre partie de cet argument consiste à dire que dans les énoncés où la restriction ne porterait que sur un élément isolé et non une paire, on aurait obligatoirement la lecture de double négation (de Swart & Sag, argument repris par Falaus, p. 93). En français:

(24) Personne ne parle à personne, sauf Marie

Il est évident en tout cas en français que la lecture NC est possible ici aussi, comme d'ailleurs la lecture à double négation. Cet argument est donc invalide. L'analyse par appariement, par paire ou n-tuple, introduit une complication sémantique injustifiée.

4.3. Il n'y a pas de domaine quantificationnel commun.

On a déjà souligné plus haut que les négatifs dans NC ne sont pas assimilables à des cardinaux. D'une façon plus générale, on a pu vérifier que l'hypothétique quantificateur commun aux différents négatifs n'a aucune consistance. Il est également intéressant de voir ce qui se passe lorsque les domaines respectifs de quantification des différents négatifs en concordance ne coïncident pas. On pourrait en effet s'attendre à ce que NC ne soit réalisée que lorsque les domaines quantificationnels respectifs des indéfinis coïncident, comme c'est le cas dans:

(3) Personne n'a rien dit

parce que le domaine est chaque fois une énumération indéfinie sur le domaine des choses et sur le domaine des personnes, ce qui pourrait correspondre à un quantificateur *aucun* appliqué aux deux indéfinis. Or, NC est tout aussi bien acceptable lorsque les domaines de quantification diffèrent, par exemple si l'un est borné et pas l'autre.

C'est ce qui se passe en (25) où *personne* est non borné, alors que *rien* réfère à un ensemble borné, soit dans le temps (*quelque chose de plus*) soit dans la référence (*quelque chose de différent*).

(25) Personne ne dit rien d'autre

L'énoncé est ambigu, entre une lecture négative et une lecture sans négation subsistante :

Personne ne dit (plus) rien

Tout le monde dit la même chose

Il s'agit pourtant de la même lecture NC, parce que l'ambiguïté est déjà dans la forme à un seul négatif :

(26) Paul ne dit rien d'autre

= Paul cesse de parler

= Paul dit la même chose (que les autres / qu'auparavant)

Cette différenciation du domaine de quantification ne bloque donc pas l'interprétation NC quelle que soit l'interprétation de la restriction de ce domaine, sans conduire nécessairement à une interprétation DN⁴.

De même, le restrictif *ne...que*, qui est un négatif un peu particulier du point de vue de la quantification, en tout cas inassimilable à un quantifieur négatif de type "zéro", est compatible avec NC:

(27) Personne n'y a vu que du feu (= tout le monde n'y a vu que du feu)

L'emploi négatif de *que* peut s'analyser comme le résultat de la grammaticalisation d'un indéfini à polarité négative (*pas*) autre chose *que*. Il est tout aussi négatif que les autres, même si l'emploi isolé est rare:

(28) Qui as-tu vu? - Que les habituels participants.

Le rôle en tant que quantifieur de ce *que* négatif est de renvoyer à un ensemble complémentaire de son complément. Pourtant, comme ci-dessus, ce mode particulier de quantifier est parfaitement compatible avec la concordance négative.

4.4. Le rôle de la négation dans l'analyse polyadique.

C'est un problème majeur. Il y a d'abord les lectures à double négation. Elles sont possibles dans les langues à NC, comme le montrent clairement les données du français, avec des énoncés ambigus entre les deux lectures, la lecture à double négation étant intonativement marquée (Corblin & Tovena). L'idée parfois avancée que les langues à NC "stricte" (Giannakidou), dans lesquelles la négation verbale reste marquée dans tous les cas, y compris lorsque le négatif précède le verbe, exclurait la négation double, est clairement falsifiée par le roumain, qui offre également les deux lectures, avec une marque de négation verbale obligatoire (Falaus 2007). En roumain, la phrase suivante est ambiguë:

(29) Nimeni nu iubeste pe nimeni

personne Nég aime ACC personne

'personne n'aime personne' = deux lectures, NC et DN (Falaus, p.78)

Selon Falaus, 'la lecture à double négation est toujours disponible dès qu'il y a au moins deux mots-N dans la même proposition'.

Conséquence: si on adopte l'analyse polyadique, il faut une analyse concurrente pour décrire la double négation.

Autre problème: pourquoi une négation simplement "double" si on adopte l'analyse en mots négatifs? Toutes les analyses en termes de quantifieur polyadique adoptent un point de vue de stricte localisation de la négation comme trait inhérent du mot négatif. On en vient alors à s'interroger comme le font F. Corblin et L. Tovena, sur le phénomène suivant: pourquoi, dans les énoncés à *n* mots négatifs, n'y a-t-il pas des lectures à *n* négations? Pourquoi la limitation à deux constatée empiriquement? Les auteurs précités sont conduits à poser en principe et sans autre justification que: 'it is possible to embed one negation under another negation, but never more than one' (Corblin & Tovena : 2003, 91) si bien que dans :

(16) personne ne dit rien à personne

⁴ L'interprétation par double négation existe aussi avec deux versions qu'on peut glosser ainsi:

a) Il n'y a personne qui ne dit plus rien (tous parlent encore)

b) Il n'y a personne qui ne dit rien d'autre (tous disent quelque chose d'autre)

on n'a que deux lectures, à simple négation, ou à négation double (mais quel est le trait de négation qui ne se réalise pas ?).

Toujours à propos de la négation et de son traitement comme trait négatif dans les mots négatifs: l'analyse de la négation verbale aussi bien pour NC que pour les DN supportées par deux mots négatifs ou plus, aboutit à la conclusion assez étrange, aussi bien chez de Swart & Sag que chez Falaus, que la négation est vide de sens dans ces contextes (de Swart & Sag 2002 : 401; Falaus 2007 : 94). Ce qui est alors surprenant, c'est que cette négation verbale vide de sens est obligatoire en roumain dans les contextes NC, et pas sous la forme réduite qu'on a en français avec *ne*, mais sous une forme identique à la négation verbale. Pour Falaus, son rôle est alors celui d'un "simple marqueur morphosyntaxique de portée". Ce faisant, on néglige un point crucial dans NC: il s'agit toujours de propositions dans lesquelles le verbe est aussi marqué comme négatif, sémantiquement ou syntaxiquement, et il me semble qu'il faut inclure le verbe dans la notion de "concordance".

Surtout, le point de vue lexicaliste étroit de cette analyse, qui considère essentiellement la négation comme un marqueur incorporé dans le négatif, ou comme un trait sémantique, oblitère la notion de négation comme prédicat à valeur énonciative de rejet, ayant nécessairement une portée générale, et non locale, portée qu'on est amené à reconstruire dans les énoncés négatifs (paraphrases comme *ce n'est pas le cas que...*). Une donnée majeure, posée comme telle explicitement dans l'analyse de Klima 1964, est que les phrases à mot négatif et portée dominante de celui-ci ont les mêmes propriétés syntaxiques que les phrases à négation verbale, par exemple des reprises en "pas même":

- (30) Il n'est pas venu un seul des invités, pas même Paul

Aucun n'est venu, pas même Paul

Autrement dit, il n'y a pas de différence majeure en termes énonciatifs (et avec les conséquences syntaxiques que cela implique) entre une phrase à négation verbale et indéfinie de type "négation directe" (Haspelmath) et une phrase à négatif, comme tenu des conditions de portée des items respectifs:

- (31) Je n'ai pas vu qui que ce soit

= Je n'ai vu personne

C'est cette constatation qui a conduit Haspelmath, dans sa typologie des indéfinis, à mettre dans une seule et même catégorie, la "négation directe", tous les indéfinis qui sont soit porteurs par eux-mêmes d'une interprétation négative, soit combinables avec une négation portant directement sur eux.

5. Proposition d'analyse de NC pour le français⁵.

5.1.

Admettons que les négatifs comportent un trait de négation qui leur est inhérent en français moderne, mais qui reste dissociable: il prend une portée dominante par rapport à l'indéfini, et sa fonction sémantique est comparable à celle de la négation libre. Ce trait reste neutralisable dans certains environnements à polarité négative, ou certains cas d'utilisation dépendante d'une négation verbale super-ordonnée: dans cette interprétation, les négatifs sont des équivalents d'indéfinis à extension indéfinie du type *qui/quoi que ce soit*. Cette interprétation, notamment dans un contexte à polarité sans négation, est souvent ressentie comme relevant d'un registre soutenu.

⁵ Voir aussi Muller 2003, p. 74-76. Le traitement est un peu différent de Muller 1991, qui adopte le point de vue d'indéfinis basiquement "positifs", devenant négatifs par combinaison avec la négation syntaxique.

Les négatifs ont grammaticalisé leur emploi habituel avec la négation, jusqu'à permettre la reconstitution d'une interprétation de négation verbale dans les emplois isolés ou elleptiques, donc hors contexte à polarité.

5.2.

Tous les emplois de type NC supposent une négation portant aussi sur le premier verbe dans la portée du négatif: c'est cette relation qui est marquée en français par *ne*. La concordance négative avec le verbe signale la disponibilité (en général) d'une double lecture logique de la relation: soit celle d'un existentiel nié argument lui-même du verbe, soit celle d'un universel à négation sur le verbe (loi de De Morgan):

- (33) Personne n'est venu : Il n'y a personne qui soit venu / Toute personne (potentielle, imaginable) n'est pas venue.

Cette concordance avec le verbe est cruciale: la négation se comporte un peu comme un quantificateur flottant, non localisé strictement dans l'indéfini. Cette propriété distingue les négatifs de termes ayant une négation lexicale incorporée morphologiquement. Les mots à négation lexicale incorporée permettent plus ou moins (selon leurs relations de portée) une interprétation négative de la phrase, mais la localisation de leur trait négatif exclut NC:

- (34) Il vient rarement, pas même à Noël

(34) est assez proche de l'équivalent qui serait construit avec *pas souvent* et permet la reprise avec *pas même*. En revanche, NC est exclue :

- (35) Peu de gens viennent rarement nous voir

(interprétation à deux négations sémantiques obligatoire: le sens global équivaut à *la plupart des gens viennent souvent*, donc à deux négations sans accord).

Il en va de même de négatifs employés sans relation avec le verbe, comme dans:

- (36) Il travaille pour *rien* / sans l'aide de *personne*

constructions dans lesquelles la négation est incorporée dans un constituant prépositionnel, sans portée sur le verbe: la phrase reste une affirmation. Le lien au verbe réalise une phrase négative de sens très différent:

- (36') Il ne travaille pour rien (= il n'y a rien pour quoi il travaille)

?Il ne travaille sans l'aide de personne (= il n'y a personne sans l'aide de qui il travaille)

Autrement dit, les négatifs employés avec *ne* ont une négation non strictement localisée, c'est-à-dire qui peut s'interpréter comme un opérateur soit lié au négatif (c'est l'interprétation "existentielle") soit lié au verbe, avec une interprétation non négative de l'indéfini (c'est l'interprétation "universelle").

On va voir ci-dessous que cette relation, qui correspond à une variabilité locale dans l'interprétation des relations de portée entre quantificateur et négation, est à distinguer des phénomènes habituels de portée des opérateurs.

En dehors des cas où la négation est en quelque sorte encapsulée dans un constituant, sans portée sur le verbe, il existe des constructions dans lesquelles la négation du constituant porte directement sur un indéfini, et indirectement sur le verbe, sans la relation particulière avec le verbe qu'on vient de voir. Cela n'exclut donc pas que la portée de la négation englobe le verbe, et qu'ainsi la phrase soit syntaxiquement négative. Cependant, ces constructions ne réalisent jamais NC.

Cette situation se trouve en français avec l'indéfini *guère* en position de sujet: *guère* s'emploie en français soit devant le verbe, en position de sujet, soit derrière le verbe, mais ce n'est que derrière le verbe qu'il se construit avec *ne*:

- (37) Guère de gens (**ne*) sont venus

- (38) On n'a guère vu de gens

Or NC n'est pas possible dans la première construction:

(39) Guère de gens n'ont rien fait

Cette phrase n'a que le sens d'un double négation: *il n'y a guère de gens qui n'ont rien fait*. Elle ne permet pas l'interprétation: *Guère de gens ont fait quelque chose*. Par contre, la seconde construction autorise NC, comme on l'a déjà vu:

(20) Personne n'a guère réagi (= personne n'a beaucoup réagi)

ou encore:

(40) Aucun d'entre eux n'a guère obtenu de résultats positifs
(deux lectures possibles, dont NC).

En dehors de *guère*, on a cette construction avec des associations un peu sous-standard, comme *pas beaucoup*:

(41) Pas beaucoup de gens (*ne) sont venus

L'adjonction d'un négatif réalise le sens d'une double négation, pas de NC

(42) Pas beaucoup de gens n'ont vu personne

DN: *il n'y a pas beaucoup de gens qui n'ont vu personne*.

On peut vérifier que ce n'est pas l'occurrence de *pas* en tête qui interdit NC: dans quelques cas, *pas préverbal* est compatible avec *ne*:

(43) Pas plus de dix personnes ne sont venues

On retrouve la possibilité (avec *jamais*, plus difficilement avec d'autres négatifs) d'une interprétation NC dans ce cas:

(44) Pas plus de dix personnes n'y sont jamais parvenues (= ce n'est pas le cas que plus de dix personnes y soient parvenues un jour)

5. 3

La négation a une portée qui se manifeste directement sur un contenu indéfini et indirectement sur les opérateurs subordonnés à l'indéfini, dans :

(41) Pas beaucoup de gens sont venus

Ainsi, en (41), la portée immédiate de la négation est constituée du quantifieur *beaucoup*, et la relation au verbe est en dépendance indirecte: *il n'y a pas beaucoup de gens* qui sont venus.

Avec un indéfini négatif, on posera qu'il en va autrement: la relation est extensible au premier verbe dans la portée du mot négatif. Pourtant, il n'y a qu'une seule négation sémantique. Cela revient à dire que la négation, non localisée strictement, permet deux hiérarchies de portée différentes pour deux constituants: soit la négation sur le quantifieur indéfini, soit la négation sur le verbe. Cela revient à utiliser l'absence de spécification précise du contenu des négatifs: *personne* est selon les interprétations, comme on l'a souligné, soit *pas une seule personne*, soit *une personne quelle qu'elle soit*. La spécificité du négatif, c'est la possibilité de mettre sur le même rang hiérarchique le contenu de l'indéfini et le premier verbe rencontré (celui marqué par *ne* en français standard). Cela est d'autant plus facile que la plupart des indéfinis, à l'égal de l'anglais *any*, hésitent entre une interprétation existentielle et une interprétation universelle. Beaucoup d'analyses des mots-N ont ainsi souligné, pour certaines langues, leur interprétation de type "universel": selon Giannakidou, il y a une forte proximité des négatifs du grec moderne avec des universels, soit avec la seconde lecture de la relation de De Morgan, alors que pour le français, c'est sans doute la relation de type existentiel qui prime. De même que pour le grec, ce que dit Mathesius du tchèque et de son évolution semble montrer qu'on est passé dans cette langue de quantificateurs universels avec des verbes négatifs, à des négatifs de façon uniforme, avec NC toujours marquée sur le verbe. On ne dira pas, contrairement à ce qu'ont dit Zanuttini ou Giannakidou, que les mots-N sont des universels, mais plutôt qu'ils offrent (du moins la plupart d'entre eux)⁶ par l'absence de localisation de la négation les deux

⁶ L'alternative existentiel /universel convient mal pour les négatifs *guère*, *plus*, *que*. Il suffit dans ce cas de parler de neutralisation possible du trait négatif.

possibilités de lecture en préservant la possibilité d'une interprétation négative de l'action verbale.

Le phénomène de NC découle naturellement de cette relation au verbe⁷: admettons que la relation étroite au premier argument, la portée *immédiate* de la négation (Muller 1991) ou encore le *champ* de la négation, qui est donc à distinguer de la portée élargie aux termes en dépendance indirecte, englobe au minimum deux termes dans les emplois habituels des négatifs : le contenu quantifié (dissocié de la négation) et le verbe. Si un autre négatif est introduit dans le même énoncé, il aura également son propre champ, qui recouvrira le même verbe. La concordance négative sera possible si les deux négations sont considérées par le locuteur comme ayant le même contenu énonciatif, par unification des deux champs : chacun des constituants, le verbe et le nombre indéfini des négatifs qui s'y rattachent, est facultativement interprétable comme négatif: un champ unique englobe le verbe et les négatifs indéfinis. Alternativement, si le contenu énonciatif demande le maintien de la distinction des champs, l'énoncé sera analysé comme un double négation, avec une répartition des indéfinis entre les deux domaines. Le *champ* est donc le sous-domaine de portée de la négation qui contient un ensemble d'opérateurs alternativement interprétables chacun comme le premier argument de celle-ci.

(1) Personne n'a rien dit à personne

= *Il n'y a personne qui ait dit quelque chose à quelqu'un / il n'y a rien qui ait été dit par quelqu'un à qui que ce soit / il n'y a personne à qui quelqu'un ait dit quelque chose / Pour toute personne et toute chose, une personne n'a pas dit quelque chose à une autre personne...*

On notera que le "champ" de la négation d'un indéfini couvre strictement le domaine de la portée obligatoire de la négation; le cas limite est celui du champ de la négation couvrant le seul verbe, sans négatif (les indéfinis en (45) sont positifs)

(45) Quelqu'un **n'a pas fait** quelque chose

Le "champ" d'un négatif est alors constitué de la seule combinaison du verbe et du négatif.

(46) Quelqu'un **n'a rien fait**

(46') **Personne n'a fait** quelque chose

Il y a une lecture dans laquelle "quelque chose" est positif:

(47) Il y a quelque chose que personne n'a fait

et une lecture dans laquelle la négation a dans sa portée le second quantificateur, sans que celui-ci entre dans son champ (il ne sera alors pas réalisé comme un mot négatif):

(48) **Personne n'a fait** quoi que ce soit.

En (46') avec la lecture (47), champ et portée coïncident. En (48), la portée s'étend au-delà du champ et autorise un indéfini qui n'est pas un mot négatif. Le sens n'est pas très différent de celui qu'on trouverait avec NC en :

(49) Personne n'a rien fait

Mais en (49), la mise en commun des deux traits de négation en une seule négation sémantique à portée générale, réalisant NC, élimine les relations éventuelles de portée par ordre des constituants ou différenciation morphologique et égalise d'éventuelles relations hiérarchiques entre les différents mots négatifs et le verbe.

Cette mise en commun est celle non pas un quantificateur comme dans l'analyse polyadique, mais des traits de négation compris comme des manifestations d'une seule négation énonciative (analysable comme opérateur indépendant, cf. la glose de (1) au début).

Ce qui change, c'est l'absence de hiérarchie: les quantificateurs sont appariés à égalité de rang entre eux et avec le verbe, comme arguments possibles de la négation. La propriété

⁷ On ne prétendra pas que cette relation doive être marquée systématiquement dans les langues à NC. Mais il y a quand même une relative coïncidence entre les langues qui ne marquent pas la négation hors du mot-N et la difficulté de réaliser une interprétation NC.

d'appartenir au même champ signale simplement la possibilité d'une interprétation directement négative de tout opérateur, verbe ou indéfini, figurant dans cette relation.

Références:

- BARWISE, Jon / COOPER, Robin, "Generalized Quantifiers and Natural Language", *Linguistics and Philosophy*, 4 (1981), p. 159-219.
- van BENTHEM, Johan, "Polyadic Quantifiers", *Linguistics and Philosophy*, 12 (1989), p. 437-464.
- CORBLIN, Francis / TOVENA, Lucia, "On the Multiple Expression of Negation in Romance", in: D'HULST Y./ ROORYCK J. / SCHROTON J. (eds): *Romance Languages and Linguistic Theory 1999. Selected papers from 'Going Romance' 1999*, Amsterdam: Benjamins, 2001, p. 87-115.
- CORBLIN, Francis / TOVENA, Lucia, « L'expression de la négation dans les langues romanes », in: GODARD D. (éd): *les langues romanes, problèmes de la phrase simple*, Paris : CNRS, 2003, p. 281-343.
- CORBLIN, Francis / DEPREZ, Viviane / DE SWART, Henriette / TOVENA, Lucia, « Negative Concord », in: CORBLIN F. / DE SWART H. (eds), *Handbook of French Semantics*, Stanford : CSLI Publications, 2004, p. 417-452.
- DEPREZ, Viviane, "A Non-Unified Analysis of negative Concord", in: FORGET D. / HIRSCHBÜHLER P. / MARTINEAU F. / RIVERO M.L. (eds), *Negation and Polarity*, Amsterdam: J. Benjamins, 1997, p. 53-74.
- FALAUS, Annamaria, « Le paradoxe de la double négation dans une langue à concordance négative stricte », in: FLORICIC F. (éd) : *La négation dans les langues romanes*, Amsterdam : J. Benjamins, 2007, p. 75-97.
- GAATONE, David, *Etude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève : Droz, 1971.
- GIANNAKIDOU, Anastasia, "Negative...Concord", *Natural language and Linguistic Thoery*, 18 (2000), p. 457-523.
- JESPERSEN, Otto, *La philosophie de la grammaire*, Paris : Minuit, 1971 (1924).
- KLIMA, Edward, "Negation in English", in: FODOR J. , KATZ J. (eds): *The Structure of Language*, Englewoods Cliffs: Prentice Hall, 1964, p. 246-323.
- MARTIN, Robert, *Le mot "rien" et ses concurrents en français*, Paris : Klincksieck, 1966.
- MATHESIUS, Vilém, « Double Negation and Grammatical Concord », in: *Mélanges de linguistique et de philologie offerts à Jacques van Ginneken*, Klincksieck, Paris, 1937, p. 79-83.
- MULLER, Claude, *La négation en français*, Genève : Droz, 1991.
- MULLER, Claude, « Les déterminants indéfinis négatifs *aucun* et *pas un*: portée, référence, interactions », *Verbum*, XXV-1 (2003), p. 61-80.
- MULLER, Claude, « Polarité négative et *free-choice* dans les indéfinis de type *que ce soit* et *n'importe* », *Langages* 162 (2006), p. 7-31.
- DE SWART, Henriette / SAG, Ivan, "Negation and Negative Concord in Romance", *Linguistics and Philosophy*, 25 (2002).
- ZANUTTINI, Raffaella, *Syntactic Properties of Sentential Negation*, Doctoral dissertation, University of Pennsylvania, 1991.